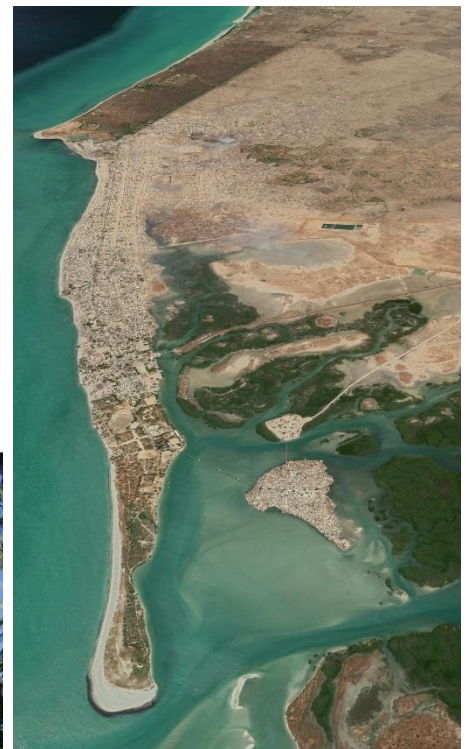


Une Aventure Culturelle et Sportive au Sénégal

Le Royaume d'enfance de Léopold Sédar Senghor

1 raid de 7 jours / 79 km

5 étapes / 2 guides / de 8 à 16 randonneurs

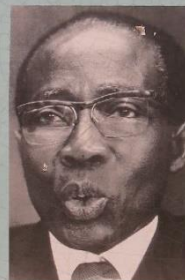


Une expérience unique de randonnée
entre nature et culture



1906 - 2006
Centenaire de la naissance
de Léopold Sédar Senghor

LIEUX DE MÉMOIRE DU ROYAUME
D'ENFANCE DU POÈTE-PRÉSIDENT



Et puisqu'il me faut m'expliquer sur mes poèmes, je confesserai encore que presque tous les êtres et choses qu'ils évoquent sont de mon canton : quelques villages sérères perdus parmi les tanns, les bois, les bolongs et les champs. Il me suffit de les nommer pour revivre le Royaume d'enfance - et le lecteur avec moi, je l'espère - «à travers des forêts de symboles».

J'y ai vécu, jadis, avec les bergers et paysans... J'ai donc vécu en ce royaume, vu de mes yeux, de mes oreilles entendu les êtres fabuleux par-delà les choses : les Kouss dans les tamariniers, les Crocodiles, gardiens des fontaines, les Lamantins, qui chantaient dans la rivière, les Morts du village et les Ancêtres, qui me parlaient, m'initiant aux vérités alternées de la nuit et du midi.

(POSTFACE : COMME LES LAMANTINS VONT BOIRE À LA SOURCE, ÉTHIOPIQUES)

ITINÉRAIRE

NGASOBIL - JOAL - FADIOUTHI - MBISSEL - FIMELA - DJILOR - SIMAL - KAM-DYAME - NDANGANE SAMBOU - LOUL SESSENE - FA'OYE



Le site



Déployé sur 79 km de randonnée dans les paysages magnifiques de la région du Sine Saloum qui tire son nom des deux fleuves qui l'arrosent, le chemin du Royaume d'enfance est l'un de nos itinéraires thématiques.

Il est situé dans la zone du Parc national du delta du Saloum, inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO en 2011, ainsi qu'au titre de réserve de biosphère en 1980 et site Ramsar en 1984 pour l'importance de ses zones humides.

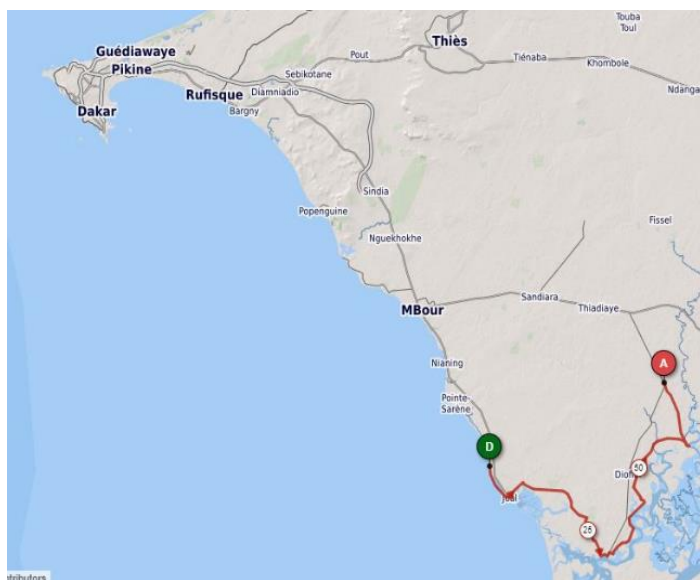
Dix-neuf stèles jalonnent l'ensemble du parcours. Elles signalent des lieux chers au cœur de Léopold Sédar Senghor et nous racontent, à travers des extraits de ses écrits, l'histoire des territoires.

Nous proposons de vous accompagner sur l'ensemble du chemin et d'organiser avec vous cette aventure pour vivre une expérience unique.

Aucun dénivelé à surmonter et la découverte renouvelée de paysages sans fin qui se perdent dans un horizon où le ciel et la terre ne font plus qu'un, où le regard s'absorbe dans l'infini des chemins que dessinent les baobabs majestueux et les grands rôniers.

Vous marcherez sur d'immenses plaines sèches qui, à la saison des pluies, se transforment en lagunes.

La mangrove, architecture végétale et biologique unique en son genre, borde une partie du chemin. Dans un enchevêtrement sophistiqué de racines, elle accueille en son sein une faune très riche, lui offrant ainsi une protection précieuse pour la reproduction. Ses longues racines aériennes portent des grappes d'huîtres très prisées.



Outre la faune aviaire, les oiseaux y sont nombreux : flamants roses, cigognes, pélicans, aigrettes et de nombreux oiseaux aux plumes éclatantes. L'aventure va ainsi s'accomplir aux confluences des eaux et de la terre.

Sensibles à la richesse unique de ce patrimoine et des lieux traversés, nous avons intégré la dimension environnementale dans nos parcours et dans l'esprit de ceux qui les encadrent.

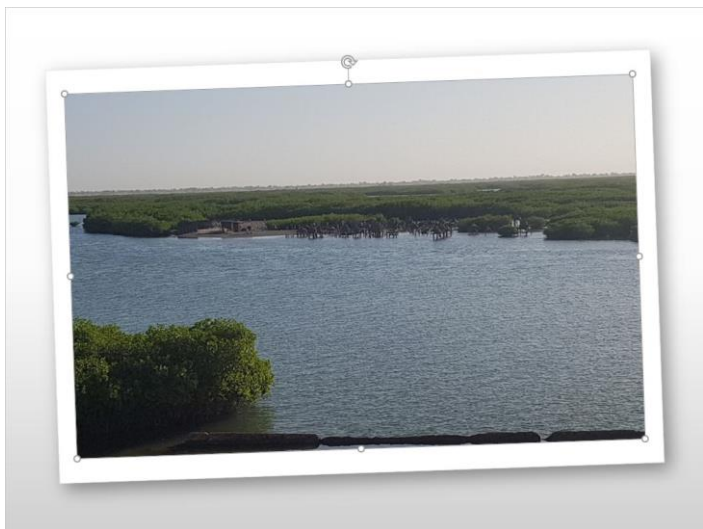
En apportant notamment un balisage sans marquage, nous contribuons à la préservation de l'environnement, à la protection de la flore et de l'habitat de la faune

particulièrement riche et sauvage dans cette région.

Un conseil avant le départ pour rendre votre marche agréable et confortable : pensez à boire régulièrement, toutes les 20mn environ, car rafraîchis par la brise et les yeux émerveillés par les paysages, vous en oublierez les règles élémentaires pour éviter de vous déshydrater.

La nature est un patrimoine fragile

Quelques notes extraites de la "charte du randonneur"



Nettoyons nos semelles

Sans le savoir, nous pouvons nuire à la biodiversité en apportant dans la terre collée à nos semelles des graines ou des germes venus d'autres milieux naturels.

Certains pays contrôlent les chaussures de randonnée à l'entrée sur le territoire.

Refermons les clôtures et les barrières

Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d'autrui.

Pensez à fermer les clôtures et barrières après votre passage.

Récupérons nos déchets

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Choisissez les produits que vous utilisez.

Ramassez et remportez vos déchets avec vous.

Soyez volontaire pour préserver notre environnement.

Un mouchoir en papier : pollution > 3 mois.

Un mégot : pollution > 1 à 5 ans.

Une peau de fruit : pollution > 3 mois à 2 ans.

Une canette ou une bouteille plastique : pollution > 100 à 500 ans.

Une pile représente une pollution très nocive pour la terre et l'eau.



Soyons discrets

Les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits.

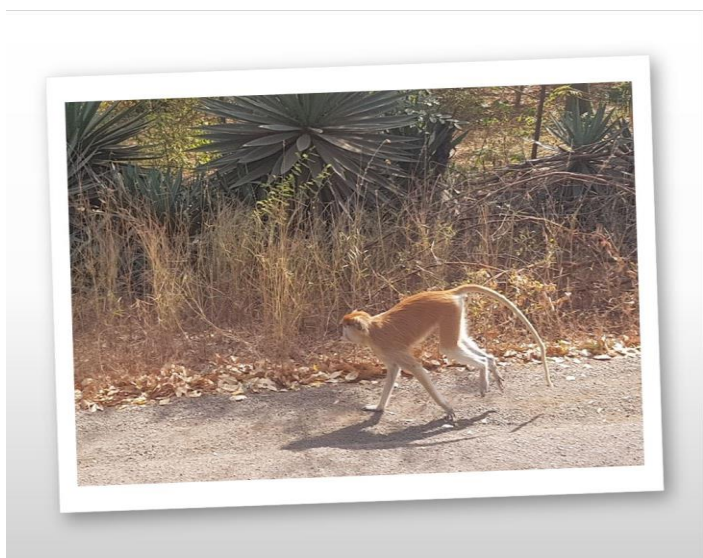
Restez discrets pour avoir une chance de les apercevoir.

Ne touchez jamais un jeune animal, sa mère l'abandonnerait.

Laissons pousser les fleurs

Elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet.

N'arrachez pas de fleur, de bourgeon ou de jeune pousse, mais apprenez à reconnaître la faune et la flore dans leur environnement naturel.



Une Aventure Culturelle et Sportive au Sénégal

Le Royaume d'enfance de Léopold Sédar Senghor

1^{er} jour : Ngasobil / Baobab Sacré - 16 km dont 5 km en pirogue

NGASOBIL - Depuis le XIX^{ème} siècle, l'une des plus anciennes missions catholiques du Sénégal y a été implantée par le père François Libermann, fondateur des spiritains ou congrégation du Saint-Esprit. Classé aux Monuments historiques, le Petit Séminaire Saint-Joseph, bâti dans le domaine, a accueilli de 1914 à 1922, Léopold Sédar Senghor qui y fut interne. C'est de là que démarre la marche, à travers le domaine boisé d'essences variées. Selon l'heure, vous pourrez y croiser des bandes de singes verts ou des singes Patas.

Arrivés en bordure de mer, une pirogue vous fera rejoindre l'extrémité sud de **JOAL**. Son histoire remonte à la présence des Portugais au XV^{ème} siècle. Les maisons coloniales datent du XIX^{ème} siècle.



Après avoir accosté, vous franchirez un pont de bois pour accéder à l'île artificielle de **FADIOUTH** constituée d'amoncellements de coquillages et au charme indénié. Près de la berge, les greniers sur pilotis coiffés d'un toit conique servent à stocker le mil et l'arachide et protègent les récoltes du feu et des rongeurs. Ils économisent aussi l'espace restreint de l'île.

On trouve en fin de parcours un grand baobab sacré qui a une circonférence de tronc exceptionnelle d'environ 26 m.



La randonnée : la partie effectuée en pirogue vous permettra d'apprécier de manière privilégiée la vue sur le port de Joal, puis la côte et sa végétation. Une fois débarqué, le passage d'une île à l'autre par les ponts de bois, offrira un point de vue complémentaire. En sortant des îles, nous adapterons notre itinéraire en fonction de l'avancée et du recul des marées. Le vent, toujours présent, nous servira de compagnon. Il n'y a pas des difficultés majeures, simplement rester à vue et boire toutes les 20 mn.



Une Aventure Culturelle et Sportive au Sénégal

Le Royaume d'enfance de Léopold Sédar Senghor

2^{ème} jour : Baobab Sacré / Yayem - 16 km



FADIAL se trouve sur votre chemin et dans une zone lagunaire. Le village est situé sur une vaste étendue parsemée de baobabs et de rôniers, bordée par des tanns, la vallée fossile, la mangrove...

Puis, vous découvrirez **MBISSEL**, premier village où s'établirent au XIV^{ème} siècle les Guelwaar, une aristocratie d'origine mandingue. Ce village fut la première capitale du royaume du Sine. Située en bordure, la tombe de Meïssa Waly Dione qui la fonda, a été

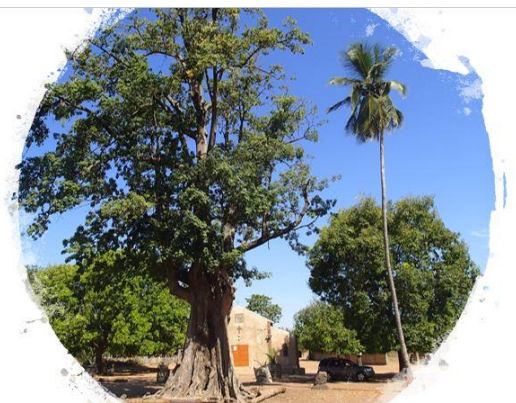
classée aux Monuments Historiques. Il s'agit de l'homme que Léopold Sédar Senghor nommait « l'éléphant de Mbissel » dans un poème resté célèbre.

SAMBA DIA est un village qui fut fondé vers 1896 par un chasseur guérisseur du même nom. Très sollicité pour ses connaissances mystiques, son histoire est très riche. Ce village accueille une grande diversité d'ethnies dont des Bambaras du Mali venus travailler l'arachide comme navetanes et qui ne sont jamais repartis.

La région abrite une forêt classée qui a obtenu le statut de biosphère en 1979. Elle est constituée principalement de rôniers (*Borassus aethiopum*), arbre à usage multiples, associés à d'autres espèces, dont l'Acacia seyla, le Combretum glutinosum et l'Anogeisus leiocarpus.

Après la traversée de la Biosphère de Samba Dia, nous aborderons le très joli village de **YAYEM** aux cases traditionnelles souvent entourées de fleurs.

Au centre du village, un grand fromager sert de point de rendez-vous pour les rencontres des lutteurs.



La randonnée : parcours sans difficultés particulières. Durant la traversée de Samba Dia il sera possible de se désaltérer. La deuxième partie du chemin est ombragée.



Une Aventure Culturelle et Sportive au Sénégal

Le Royaume d'enfance de Léopold Sédar Senghor

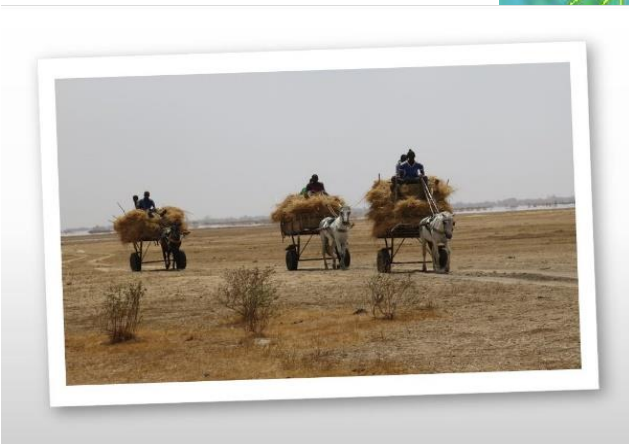
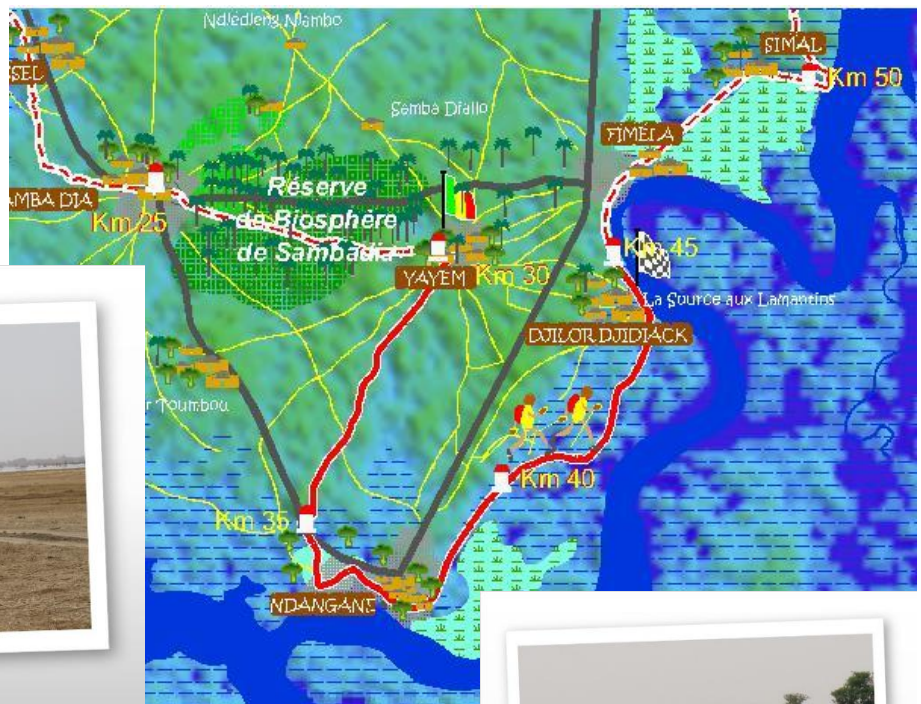
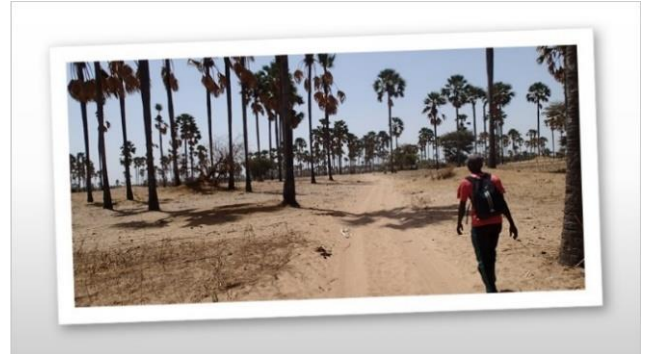
3^{ème} jour : Yayem / Djilor Djidiak - 14 km

Depuis le village de **YAYEM**, vous traverserez une forêt de rôniers. Au bout du chemin, la lagune de Ndangane fera miroiter ses eaux. Puis se seront de nouveau les tanns et au loin se profileront les habitations.

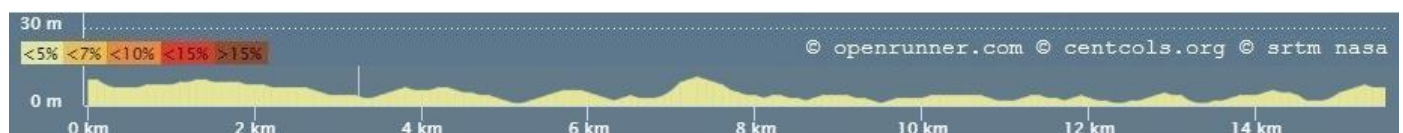
En bordure de mer, **NDANGANE** est composé de 2 villages, le village originaire de pêcheurs, Ndangane Sambou, et le village touristique de Ndangane Campement. C'est aussi le plus ancien site touristique du Sine Saloum. Son nom signifie le « port d'embarquement » en langue sérère. En effet, c'est à partir de là que des pirogues partent pour les îles. La mangrove qui borde le site y est reine, et pour la découverte des oiseaux, l'endroit est idéal.

Des tournois s'y organisent régulièrement et le village a fait naître de nombreux champions. En effet, la lutte traditionnelle reste un sport du monde rural. Elle se pratique après les récoltes. Les lutteurs d'un même terroir sont organisés en écuries dont les membres se distinguent par leurs costumes et leurs chorégraphies.

Les lutteurs les plus talentueux sont considérés aujourd'hui comme des icônes nationales.



La randonnée : la première partie du chemin s'effectuera sous la couverture d'une agréable végétation. Ce n'est qu'à l'approche de Ndangane que nous aborderons une zone lagunaire. Nous poursuivrons ensuite de nouveau sur le tann. Si le soleil est de la partie, surtout ne pas oublier chapeau ou casquette et crème solaire. Au loin, sur un horizon à perte de vue, se dessineront quelques rares baobabs. Une seule recommandation, boire régulièrement.



Une Aventure Culturelle et Sportive au Sénégal

Le Royaume d'enfance de Léopold Sédar Senghor

4^{ème} jour : Journée de détente à Djilor Djidiak



Le village de **DJILOR DJIDIAK** fut fondé au XVI^{ème} siècle par le prince Djidiak Salbé. On y trouve aujourd'hui faisant face au bras de mer, la maison natale de Léopold Sédar Senghor, inscrite au Patrimoine national du Sénégal, dont les premiers éléments de construction datent des années 1880.

La maison est sobre d'un point de vue architectural. Les corps de bâtiments sont répartis autour d'une large cour centrale et on peut y découvrir notamment un espace majeur et stylisé où recevait le père, Diogoye Basil Senghor, riche négociant en arachide, et un habitat de deux chambres où vécurent Léopold Sédar Senghor et sa mère, Gnilane Bakhoum, troisième femme du père. C'est là qu'il passa les premières années de sa vie. Le reste de la maison est constitué d'entrepôts pour l'arachide dont les cargaisons partaient directement en cotres pour la Gambie, Bordeaux... D'une grande modernité pour l'époque, elle symbolisait la réussite professionnelle du père. Elle a subi différentes modifications au cours des ans selon les besoins du commerce et de la famille.

Journée ouverte

Séance d'étirements dans la matinée suivie de plusieurs propositions :

- Découverte de Djilor Djidiak avec un guide
- Promenade en pirogue dans les bolongs
- *Farniente* et piscine à l'écologie



Une Aventure Culturelle et Sportive au Sénégal

Le Royaume d'enfance de Léopold Sédar Senghor

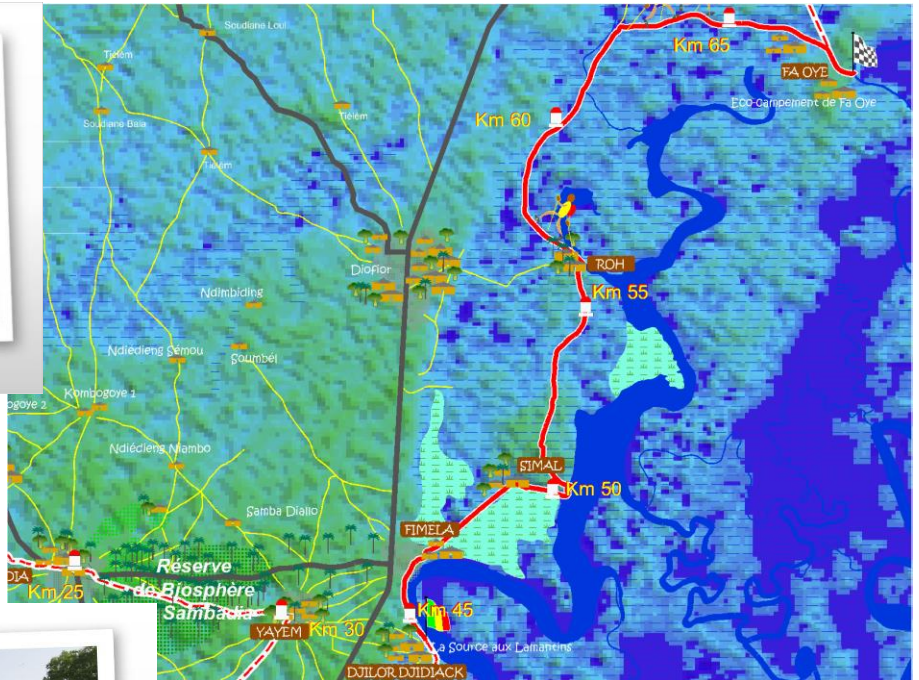
5^{ème} jour : Djilor Djidiak / Fa Oye - 23 km

Vous quitterez **DJILOR DJIDIACK** pour accéder de nouveau aux tanns sur lesquels vous croiserez sûrement, traversant l'horizon, les grands troupeaux de zébus aux cornes extraordinaires, suivis de leurs bergers.

Situé en bord de lagune, **SIMAL** est un village dont l'agriculture et la pêche sont les premières ressources. Havre de la biodiversité par la faune et la flore, on y trouve de grands fromagers majestueux, patrimoines du village, des palmiers à huile, des micocouliers, des ditariums, le bois sacré.



Le village de **RHO** nous offrira un lieu pour notre pause pique-nique de midi. Il se trouve au bord de l'eau, et il ne sera pas interdit de se mouiller les pieds.



A **FA OYE**, nous attend un campement à la vue splendide et au confort modeste de cases éclairées à la lampe solaire. L'accueil des gérants est à la hauteur de la réputation de *la Téranga*.

Selon la saison, vous pourrez assister à des

combats de lutte traditionnelle au sein du village. Jadis favorite des jeunes garçons pour éprouver leur virilité, la lutte conserve aujourd'hui ses aspects de bravoure et d'endurance tout comme ses pratiques mystiques pour parer aux forces nuisibles cachées dans l'assistance, mais aussi parmi les supporters des adversaires. Les références aux marabouts des confréries soufies sont également nombreuses et reflètent la richesse des syncrétismes religieux.



La randonnée : il s'agit de l'étape la plus longue du parcours. Le passage sur la lagune entre Fimela et Simal en sera le point fort. Ainsi, se succéderont : une zone humide, une zone végétale, un tann, puis des zones de salines avec leurs puits caractéristiques. Après la halte pique-nique de midi à Rho, il nous faudra patienter avec une petite sieste que le soleil baisse à l'horizon pour nous permettre la traversée du tann qui pourrait s'avérer difficile par forte chaleur. L'étape est longue et il est impératif de boire régulièrement.



Une Aventure Culturelle et Sportive au Sénégal

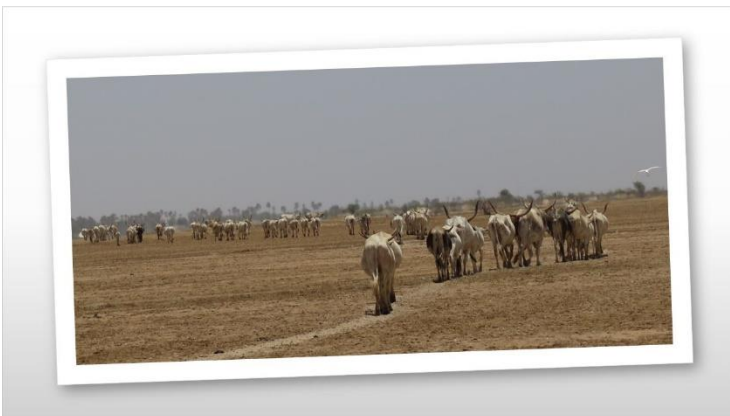
Le Royaume d'enfance de Léopold Sédar Senghor

6^{ème} jour : Fa Oye / Loul Sessène - 11 km / La Somone

FA OYE, fondé au XII^{ème} siècle, est considéré comme le berceau des traditions Sérères. Son nom signifie « la lueur ». Son économie est basée sur l'agriculture, la pêche et l'extraction du sel dont vous pourrez admirer différentes salines lors de la marche. C'est une localité où ont lieu régulièrement des championnats de lutte sénégalaise.

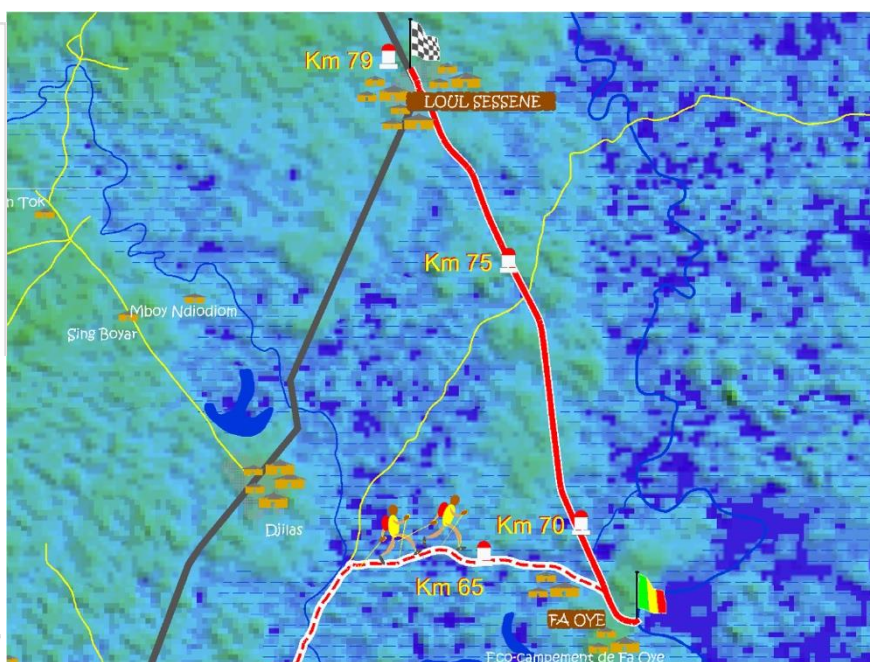
L'arrivée à **LOUL SESSENE** marquera la fin du chemin. Depuis le début de la randonnée, c'est la première fois que notre itinéraire empruntera une piste en latérite. Elle relie les deux localités en une ligne presque droite.

Le long du parcours, quelques rares villages signaleront une présence humaine et ponctueront le chemin. Au loin de très grands troupeaux de zébus dessineront l'horizon.



LOUL SESSENE, selon les témoignages recueillis auprès des sages du village, aurait été créé par deux chasseurs que le hasard aurait réuni sur les lieux et qui décidèrent d'emménager sur le site de leur rencontre.

Le village reçoit chaque année durant le mois



de décembre une grande manifestation de lutte traditionnelle. Il fait partie de ceux qu'avait l'habitude de fréquenter Léopold Sédar Senghor dans son enfance.

La fin du parcours n'est toutefois pas celle de votre séjour. Aussi, de **LOUL SESSENE** nous rejoindrons en mini bus **LA SOMONE** où vous attendra un déjeuner et une après-midi de repos bien méritée.

La randonnée : étape facile de 10 km, sur une piste latéritique bordée par la végétation.



Une Aventure Culturelle et Sportive au Sénégal

Le Royaume d'enfance de Léopold Sédar Senghor

6^{ème} jour : La Somone / Réserve de Bandia / A.I.B.D.

LA SOMONE, dont le nom viendrait du mandingue "Somono" signifie pêcheurs. C'est un village paisible fondé au début du XIX^{ème} siècle. Il est niché au cœur d'une magnifique lagune d'une superficie de 700 ha, classée réserve naturelle. Tout au long de l'année, elle est fréquentée par de nombreuses espèces d'oiseaux : pélicans, hérons et aigrettes, flamands roses...

Le sentier écologique que nous pourrons emprunter dès le matin et qui la longe, offre un parcours intéressant à la découverte de la mangrove et de sa biodiversité. Un mirador permet d'observer les principales espèces d'oiseaux de la lagune.

C'est dans un hôtel très confortable avec piscine que vous passerez votre dernière nuit. Puis, ce sera la visite de la réserve animalière de Bandia avant de poursuivre vers l'aéroport AIBD.

La **réserve de BANDIA** est une petite réserve naturelle sur 3500 ha de forêt protégée. Elle abrite des grands mammifères, qui ne vivent pas ou plus au Sénégal, et qui ont été délibérément réintroduits dans la région.

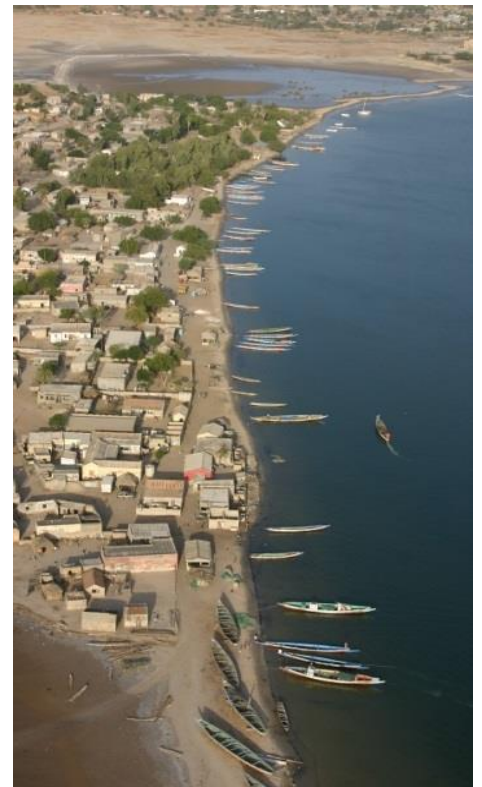
Selon l'heure de votre visite, grâce aux yeux experts et aux conseils du guide, vous pourrez les découvrir et peut-être même les approcher avec prudence. Au détour d'un chemin ou sous la couverture épaisse d'une forêt d'acacias, vous pourrez observer la plupart des mammifères d'Afrique : rhinocéros blancs, zèbres, girafes, buffles, élans de Derby, élans du Cap, oryx, hippotragues rouans, nyalas, cobs defassa, cobs de Buffon, grands koudous, impalas, gazelles dama, gazelles à front roux, phacochères, singes patas, singes verts, chacals, mangoustes, mais aussi : crocodiles, tortues géantes, autruches, et plus de 120 espèces d'oiseaux.

Dans cette réserve surtout faunique, vous pourrez également observer des cases peulhs, une meule de charbonnier, des tumulus sérères avec la reconstitution d'une chambre funéraire...

On y trouve aussi des baobabs géants, en particulier un étonnant baobab-éléphant (*Adansonia digitata*). Comme en témoignent quelques ossements, le tronc de l'un des arbres a servi de sépulture à des griots.

L'**aéroport international Blaise Diagne (AIBD)** est récent. Il a été inauguré le 7 décembre 2017. C'est l'aéroport de Dakar. Il est situé à Diass à 47 kilomètres au sud-est de Dakar, à proximité de la Petite-Côte. Il doit son nom en hommage à Blaise Diagne (1872-1934) qui fut l'un des hommes politiques les plus importants de son temps.





Le tarif comprend pour l'ensemble du séjour :

- les transferts à l'arrivée et au départ pour l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD)
- les hébergements
- la pension complète
- l'eau minérale pour les parcours
- les guides pour la randonnée
- la location des gilets de sauvetage et des bâtons pour la marche nordique
- l'accès et la visite en voiture avec un guide de la Réserve animale de Bandia
- la logistique pique-nique et le transport des bagages



Le tarif ne comprend pas :

- le transport international
- les boissons (sodas, jus, bières, vins, alcools divers etc.)
- l'assurance personnelle



Pour toute information complémentaire

lacs.sas@gmail.com



LE REGLEMENT

ARTICLE 1 : La randonnée « L'Aventure Culturelle et Sportive - Le Royaume d'enfance de L.S. Senghor » est une randonnée qui s'effectue à pied ou en vélo, accessible à tous sans moyens motorisés. L'évènement est prévu pour 7 jours dont 5 jours de marche. Le groupe est composé de 8 à 16 randonneurs et de 2 guides.

Elle est ouverte aux personnes à partir de 13 ans révolus au moment de la randonnée. Les mineurs doivent être accompagnés par leurs parents. L'esprit qui anime le voyage est celui de la découverte sportive, mais aussi de l'environnement naturel et culturel.

ARTICLE 2 : La progression de la marche se fait de manière groupée derrière le guide ou à distance suffisante pour garder un contact visuel avec lui. La vitesse de marche est calculée sur une base de 4km/h.

ARTICLE 3 : Aliments et eau minérale sont fournis le matin par l'organisateur avant chaque départ de marche. Aussi, les randonneurs doivent s'assurer d'avoir dans leur sac le nécessaire pour la distance à parcourir.

ARTICLE 4 : Chaque participant doit transmettre un certificat médical d'aptitude à la randonnée sportive daté de moins de 3 mois précisant qu'il ne présente aucune contre-indication à un séjour au Sénégal. Une protection antipaludéenne est indispensable.

ARTICLE 5 : L'organisateur se réserve le droit de s'opposer au départ ou à la poursuite de la randonnée d'un participant si son état physique ou psychique devait être considéré comme inadapté par le médecin de l'organisation. Les décisions prises par le médecin et guide sont sans appel.

ARTICLE 6 : Dans le cas d'une trop grande fatigue d'un participant altérant le rythme général du groupe, le guide se réserve le droit d'intervenir pour lui demander de rejoindre l'étape suivante au moyen du véhicule de secours.





ARTICLE 7 : La randonnée n'a pas caractère de compétition et un diplôme souvenir sera délivré à la fin du séjour.

ARTICLE 8 : Droit à l'image. Tout concurrent accepte de rétrocéder son image au travers de photos, films sonores ou tout autre support de communication.

ARTICLE 9 : Il incombe aux participants de souscrire une assurance personnelle.

ARTICLE 10 : L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance du participant, et décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique.

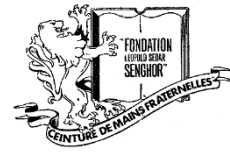
ARTICLE 11 : La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la randonnée.

ARTICLE 12 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dommage du matériel qui pourrait survenir pendant le séjour.

ARTICLE 13 : Le participant reconnaît n'être ni sous tutelle, ni curatelle et garantit la véracité des informations fournies par ses soins.

ARTICLE 14 : Le participant reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement et s'engage à le respecter.

Les Partenaires



Fondation Léopold Sédar Senghor



CCR International
Mbind Senghor



[ÉcoLieu d'Afrique]

La Source aux Lamantins



Bienvenue au Sénégal

Office du tourisme du Sénégal



Fédération Sénégalaise de la
Randonnée Pédestre



Ministère du tourisme




















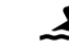

































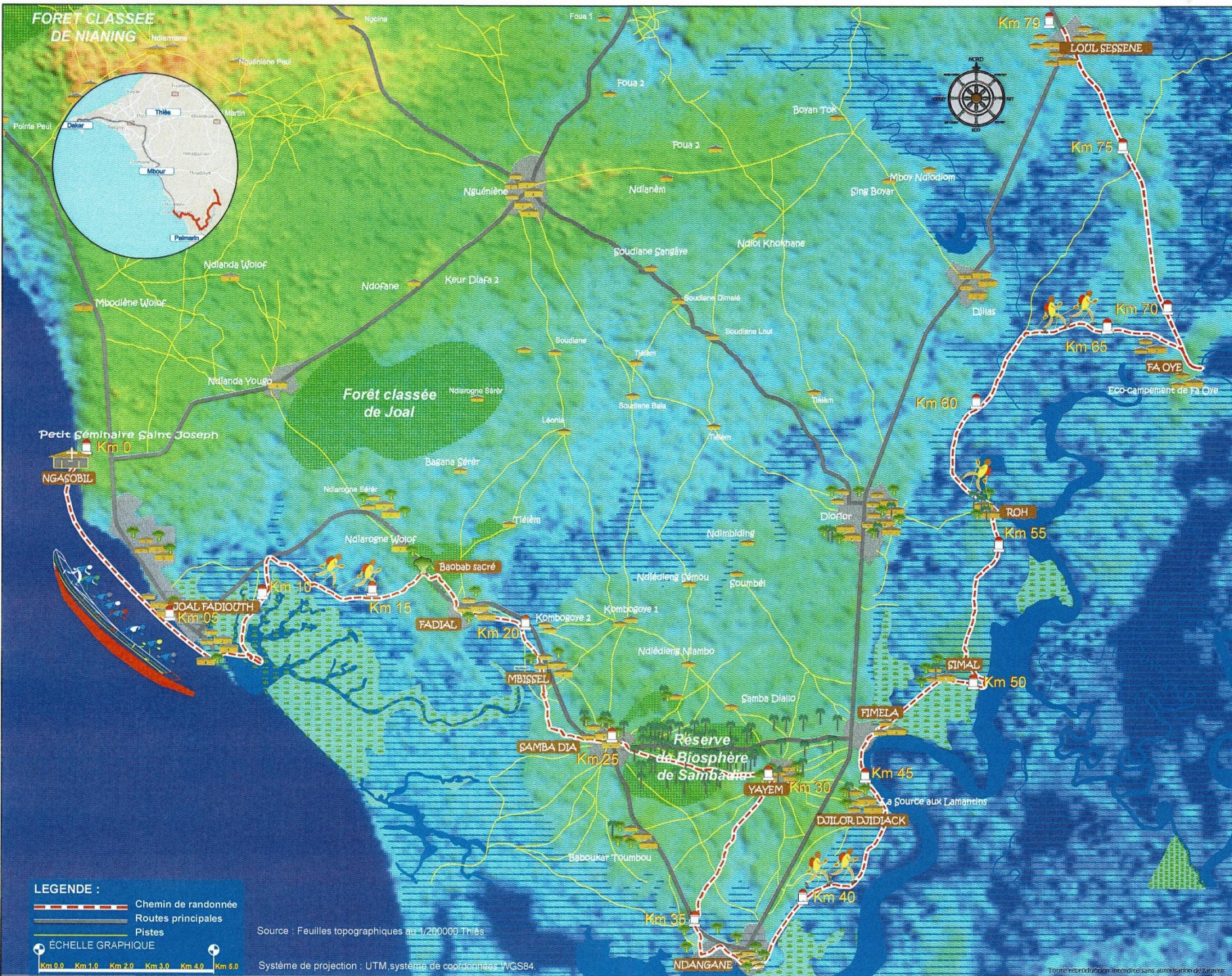
Ministère de la culture



Ministère du sport

Programme du séjour culturel et sportif "Le Royaume d'enfance de Leopold Sédar Senghor"

Samedi	Paris-Dakar  60 km 																Ngazobil  										
1er jour Dimanche	Ngazobil 	Km 0	Km 1	Km 2	Km 3	Km 4	Km 5	Km 6	Km 7	Km 8	Km 9	Km 10	Km 11	Km 12	Km 13	Km 14	Km 15	Km 16	Fadial	   							
Petit-déjeuner		Etape																									
2ème jour Lundi	Fadial 	Km 16	Km 17	Km 18	Km 19	Km 20	Km 21	Km 22	Km 23	Km 24	Km 25	Km 26	Km 27	Km 28	Km 29	Km 30	Km 31	Km 32	Ya Yem	   							
Petit-déjeuner		Etape																									
3ème jour Mardi	Ya Yem 	Km 32	Km 33	Km 34	Km 35	Km 36	Km 37	Km 38	Km 39	Km 40	Km 41	Km 42	Km 43	Km 44	Km 45	Km 46	Djilor Djidjiak				   						
Petit-déjeuner		Etape																									
4ème jour Mercredi repos actif à Djilor	Djilor 	Choix 1 Matinée - Excursion dans les environs 										Djilor 	Après-midi 														
Petit-déjeuner		Choix 2 Excursion en pirogue dans les bolongs du Saloum 																									
5ème jour Jeudi	Djilor 	Km 46	Km 47	Km 48	Km 49	Km 50	Km 51	Km 52	Km 53	Km 54	Km 55	Km 56	Km 57	Km 58	Km 59	Km 60	Km 61	Km 62	Km 63	Km 64	Km 65	Km 66	Km 67	Km 68	Km 69	Fa Oye - Lutte traditionnelle  	
Petit-déjeuner		Etape																									
6ème jour Vendredi	Fa Oye 	Km 69	Km 70	Km 71	Km 72	Km 73	Km 74	Km 75	Km 76	Km 77	Km 78	Km 79	Lou Sessene				66 km vers La Somone 				Déjeuner Hôtel   	Soirée Hôtel 					
Petit-déjeuner		Fin étape																		Dîner - Remise Diplômes							
7ème jour Samedi	La Somone 	Matinée				18 km 				Safari photos  Réserve animale de Bandia				2 Km 		Restaurant 		22 km 				AIBD  Dakar Paris					
Petit-déjeuner		Déjeuner				Dîner				AIBD																	
Dimanche matin																											



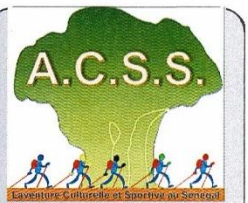
LEGENDE :

- Chemin de randonnée
- Routes principales
- Pistes

ÉCHELLE GRAPHIQUE

Km 0,0 Km 1,0 Km 2,0 Km 3,0 Km 4,0 Km 5,0

Source : Feuilles topographiques au 1/200000 Thiès
 Système de projection : UTM, système de coordonnées WGS84.



L'Aventure Culturelle et Sportive au Sénégal

Le Royaume d'enfance de Léopold Sédar Senghor
 1 raid de 79 km

LE CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE INTERNATIONALE SENGHOR SÉNÉGAL



Une expérience culturelle et sportive dans l'univers naturel et poétique du Royaume d'enfance de Léopold Sédar Senghor

Ecotourisme

Accompagner des groupes scolaires, des universitaires, des personnels d'entreprises et des touristes le long d'itinéraires culturels et sportifs sur le territoire

Chef de projet : Nathalie Carrati-Jaye

Nota : L'itinéraire est donné à titre indicatif, seul le "carnet de route" fait foi.

ECHELLE :	EDITION
1 / 100 000	A3 01
DATE	
26/06/2019	
NOM DE FICHER	
Impression.dwg	
Dressée par	
Graziano TEVERE	